

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

Délibération
n° 2016.06.179

Start Up Week-End :
attribution d'une
subvention à
l'association La
Kabane

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Elisabeth LASBUGUES à Jean-Philippe POUSSET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.179**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BONICHON**

START UP WEEK-END : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA KABANE

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, GrandAngoulême s'est associé début 2016 à plusieurs acteurs locaux : l'ENJMIN (Ecole Nationale du Jeu des Médias Interactifs du CNAM), le SPN (réseau des Professionnels du Numérique) et la Kabane (espace de coworking associatif à Angoulême) pour organiser un Start Up Weekend.

Mouvement créé aux Etats Unis en 2007, un Start Up Weekend représente avant tout un exercice d'entrepreneuriat : construire en groupe une start up viable – de la conception du produit au business-plan – en 54 heures, dans une ambiance de travail intensive et conviviale. Tous les événements Start Up Weekend sont organisés suivant le même principe :

- Chaque participant peut présenter son idée de start up et recevoir ensuite les avis des autres participants. Les équipes se forment autour des meilleures idées élues par les participants.
- Les équipes sont accompagnées par des « tuteurs », issus du monde professionnel (management, marketing, droit, communication...).
- Le weekend s'achève avec la présentation des projets devant un jury d'experts et d'entrepreneurs qui voteront pour les projets les plus prometteurs. Les lauréats remporteront des prix de diverse nature dont la possibilité d'être accompagné à la réalisation de leur projet.

Le Startup Weekend s'adresse à tous : professionnels, étudiants, entrepreneurs...

L'événement est ouvert à un nombre de participants définis (entre 50 et 100) qui achètent leurs places.

Les participants sont nourris pendant 3 jours. Wifi, paperboards, post it sont à leur disposition, ils doivent juste venir avec leur ordinateur.

Chaque équipe est responsable de ses horaires durant le weekend.

Le startup Weekend peut être sponsorisé par plusieurs entreprises désireuses d'encourager l'esprit entrepreneurial.

GrandAngoulême a été sollicité pour l'organisation du startup weekend en partenariat avec la Kabane, espace de coworking associatif à Angoulême, et le SPN dans le cadre de son programme d'animation de la filière numérique du territoire.

L'organisation de cet événement sera l'occasion de renforcer les liens avec les écoles du territoire et d'encourager la participation des étudiants à un exercice d'entrepreneuriat.

Le budget global est estimé à 16 000 €. Divers sponsors seront démarchés et la vente des billets financeront une partie des dépenses.

La Kabane coordonnera l'organisation de cet événement en lien avec GrandAngoulême.

Le budget de l'événement (en annexe) peut être révisable à la baisse en fonction du plan de financement final.

Cette participation pourra être revue à la baisse en fonction du nombre de partenaires supplémentaires qui soutiendront l'événement.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 25 mai 2016,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 8 juin 2016,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une attribution d'une subvention à hauteur maximum de 9 000 € à la Kabane au titre de l'organisation d'un Start Up Weekend .

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

D'INSCRIRE la dépense à l'article 6574 – rubrique 90 en prévoyant un transfert de crédits du chapitre 011 au chapitre 65 lors de la décision modificative n°1.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 28 juin 2016	<u>Affiché le :</u> 28 juin 2016